

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 FEVRIER 2022

Date de convocation : 2 Février 2022

Date d'affichage : 2 Février 2022

PRESENTS : Mmes CARRE Sabine, LECOURT-BARTHEROTTE Corine, SIMONELLI Fabienne, Mrs DE PAOLI Georges, MISSUD Fabien, RIVIERE Didier, SIMONET Didier, TESTU Bruno

ABSENTS et EXCUSES : GAGNANT Francis (excusé), LUISA Jean-Paul (pouvoir à TESTU Bruno)

Secrétaire de séance : TESTU Bruno

Rajout de 2 points : le rapport CLECT à valider et le tableau des élections

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent
- Délibération Autocars Pascal et aide aux devoirs
- Délibération Territoire Energie
- Compte Epargne Temps
- Délibération FCTVA achats moins de 500 euros
- Débat sur la protection sociale complémentaire
- Conseil Municipal élèves de Castella
- Achats meubles pour salle des associations
- Point salle des fêtes
- Questions diverses

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 FEVRIER 2022

- Compte-rendu du conseil municipal du 23.11.2021
 - Approuvé à l'unanimité

- **Délibération Autocars Pascal et Aide aux Devoirs**
 - La CAGV n'intervenant pas pour le bus, les autocars Pascal acceptent le transport des enfants assistant à l'aide aux devoirs à 17h30 vers La Croix Blanche. Transport gratuit et assuré.
 - Approuvé à l'unanimité

- **Délibération convention Territoire Energie**
 - Le syndicat Territoire Energie propose une convention pour une aide aux diagnostics énergétiques pour les communes (isolation, mode de chauffage). La délibération n'a pas été votée car Madame le Maire doit se renseigner pour savoir s'il n'y a pas de blocage.

- **Compte Epargne Temps**
 - Madame le Maire expose l'utilité de mettre en place le Compte Epargne Temps afin de permettre aux agents n'ayant pas pu prendre la totalité de leurs congés de les épargner, ainsi que les modalités de fonctionnement du CET.
 - Approuvé à l'unanimité

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2022

- **Délibération FCTVA**
 - Comme tous les ans, il y a lieu de prendre une délibération pour pouvoir récupérer la TVA sur l'investissement de moins de 500 euros
 - Accepté à l'unanimité.

- **Débat sur la protection sociale complémentaire**
 - La protection sociale complémentaire doit obligatoirement être mise en place au 1.01.2025 pour la prévoyance avec un minimum de financement de 20%, et au 1.01.2026 pour la santé avec un minimum de financement de 50%.
 - Le débat a été tenu

- **Conseil municipal des élèves de Castella**
 - La directrice souhaiterait que soit mis en place un conseil municipal avec ses élèves de CE1
 - Accepté à l'unanimité

- **Achat meubles**
 - A la demande de Madame BEQ, présidente du club des aînés, Madame le Maire propose d'acheter un meuble pour leur salle :
 - devis de 231.00 HT
 - Il y a lieu de remplacer les chaises de la bibliothèque :
 - devis pour 4 chaises 194.80 HT
 - Il y a lieu de rajouter des tapis de sols pour le point lecture des enfants :
 - Devis pour 10 tapis 111.25 HT
 - Le 3 devis sont acceptés

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2022

- **Rapport CLECT**
 - Madame le Maire explique le rôle de la commission CLECT au sein de la CAGV, et indique qu'un rapport est à la disposition des conseillers
 - Adopté à l'unanimité
- **Tableau des élections du 10 et 24 Avril 2022**

10 Avril :

8h00- 11h30 : Francis GAGNANT – Didier RIVIERE – Sabine CARRE
11h30 – 15h : Fabienne SIMONELLI – Georges DE PAOLI – Bruno TESTU
15h – 18h : Jean-Paul LUISA – Didier SIMONET – Corine BARTHEROTTE

24 Avril :

8h00 – 11h30 : Didier RIVIERE – Fabien MISSUD – Corine BARTHEROTTE
11h30 – 15h : Fabienne SIMONELLI – Georges DE PAOLI – Sabine CARRE
15h00 – 18h : Jean-Paul LUISA – Fabien MISSUD – Corine BARTHEROTTE

- **Questions diverses**

Les travaux de la salle des fêtes sont pratiquement terminés, il subsiste une réserve concernant la pose de la porte de 120 qui frotte le cadre à la fermeture, il reste donc 2 factures impayées. Cependant, le dossier au niveau des subventions a été clôturé, les subventions demandées, afin de pouvoir déposer un nouveau projet.

FIN DU CONSEIL A 23H00